

constitueraient des barrières au commerce. Aucun contingent ni aucune restriction ne seront imposés et de nombreuses restrictions existantes seront progressivement éliminées.

Aux termes des dispositions relatives aux marchés publics, les entreprises canadiennes auront accès à un nouveau marché concurrentiel d'au moins 4 milliards \$ CAN que représentent les achats du gouvernement américain.

En plus de l'importance des marchés visés et du volume des échanges en cause, cet Accord crée un précédent quant au nombre de points sur lesquels les obligations exécutoires ont été convenues.

L'Accord sur le commerce des services constitue une réalisation historique. Pour la première fois, un Accord international prévoit un code ou un ensemble de règles générales concernant un grand nombre de secteurs de services. L'Accord prévoit que les deux gouvernements étendront désormais aux fournisseurs de services de l'autre pays les principes du traitement national, du droit à une présence commerciale et du droit d'établissement.

L'Accord donnera aussi le ton dans le domaine de l'investissement. Chacun des gouvernements a convenu d'accorder à l'avenir aux investisseurs de l'autre pays le traitement national pour ce qui touche l'établissement de nouvelles entreprises, l'acquisition d'entreprises existantes, ainsi que la conduite, l'exploitation et la vente d'entreprises établies. Ce qui veut dire que, dorénavant, outre certaines exceptions qui seront maintenues de part et d'autre de la frontière, les investisseurs américains au Canada et les investisseurs canadiens aux États-Unis seront traités exactement de la même façon que les investisseurs nationaux. La plus grande sécurité dont jouiront ainsi les investisseurs améliorera dans l'ensemble le climat d'investissement au Canada.

Dans leur attitude défensive à l'égard des investissements étrangers, certains Canadiens semblent oublier que le Canada est maintenant un important exportateur net de capitaux, et ce depuis 1975. Au cours des trois dernières années, le flux des investissements directs canadiens vers les États-Unis a dépassé celui des investissements directs des Américains au Canada. Les investissements canadiens à l'étranger augmentent les débouchés à l'exportation. De plus, le rendement des investissements aident considérablement notre balance des paiements. Le Canada étant un pays importateur et exportateur de capitaux, les Canadiens ont beaucoup à gagner d'un régime d'investissement sûr et stable chez eux et à l'étranger.